

CHAPITRE 7 – Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?

Doc 3 p. 163 : Les critères de construction de la nomenclature des PCS

La nomenclature [répertoire] des PCS témoigne des originalités de la structure sociale française :

- le maintien de l’opposition entre indépendants (catégories 1 et 2 et une part - les professions libérales de la catégorie 3) et salariés (catégories 3, 4, 5 et 6) ;
- la prise en compte du secteur d’activité : primaire (1), secondaire (6 et partiellement 3, 4 et 5), tertiaire (2 et en grande partie 3, 4 et 5) ;
- l’importance du métier (legs de l’Ancien Régime et des corporations) se retrouve dans la classification (différence entre qualifiés et non qualifiés) ;
- la différenciation établie selon la taille de l’entreprise (pour les agriculteurs, les artisans, commerçants, chefs d’entreprise notamment) avec la concentration progressive des activités agricoles et industrielles ;
- la distinction établie entre types de salariés selon la qualification [...] (dans un ordre hiérarchique, les cadres (3), les professions intermédiaires (4), les employés (5), voire les ouvriers (6)) ;
- la séparation au sein de certaines catégories (3, 4 et 5) entre salariés des entreprises privées et ceux de la fonction publique.

P. Riutort, Précis de sociologie, PUF, 2015.

1. Révision de 2003, notamment pour prendre en compte les transformations des secteurs des télécommunications et de l'informatique.

Doc 3 p. 165 : L'importance des liens familiaux

a - Les solidarités familiales

Près de neuf personnes sur dix ont, au cours des douze derniers mois, bénéficié d'une aide en provenance de leur famille [...].

61 % ont été soutenus moralement par téléphone, 60 % ont été réconfortés par la présence d'un proche ; 37 % ont été aidés pour du bricolage, 24 % pour une garde d'enfant, 14 % pour des tâches ménagères, 14 % pour des démarches administratives ; 13 % ont reçu de l'argent, 12 % ont bénéficié d'un prêt, 15 % ont reçu une participation financière pour leurs achats et 5 % ont perçu un héritage par anticipation. La diversité et la fréquence des aides est telle que 78 % de nos concitoyens savent qu'en cas de difficultés financières, ils pourraient compter sur l'un des membres de leur famille.

R. Bigot, « Une famille solidaire. Résultats du Baromètre des solidarités familiales en France », Consommation et modes de vie,

Crédoc, n° 200, février 2007.

b - L'importance des liens familiaux

La famille, que l'on dit déstabilisée, reste pour sa part le lieu de l'entraide et de la solidarité intergénérationnelle. Un véritable rempart contre l'exclusion. [...] Les échanges [...] sont devenus importants avec l'allongement de la vie. Ils se traduisent par des rencontres, par une solidarité affective devant les difficultés de la vie, mais aussi par un soutien matériel. [...] Ces relations ont un rôle essentiel, dicté par « l'esprit de famille », c'est-à-dire une façon d'être entre soi, qui conforte liens et continuité, tout en ménageant l'autonomie de chacun.

[...] D'une manière générale, la famille reste une valeur forte, et même le « pilier des identités », pour reprendre le titre d'une enquête de l'Insee réalisée en 2003. À la question « qu'est-ce qui permet le mieux de dire qui vous êtes ? », les trois quarts des personnes citent leur famille en premier, loin devant le métier et les amis.

L. Baune, « Le lien social, ciment du vivre ensemble »,

Alternatives économiques, n° 261, septembre 2007.

Doc 5 p. 166 : Le dynamisme du tissu associatif

Il existait environ 1,3 million d'associations actives en 2013, dont près de la moitié consacrée au sport et à la culture. Quatre personnes sur dix âgées d'au moins 16 ans adhèrent à l'une d'entre elles, proportion stable depuis trente ans.

De plus en plus de femmes s'investissent dans le secteur, ce qui met les hommes et les femmes à égalité dans leur participation associative, presque dans tous les domaines. Les plus diplômés ont une plus grande probabilité d'adhérer à une association et de combiner plusieurs activités. L'âge est quant à lui déterminant dans les types d'engagements. Alors que les moins de 25 ans sont massivement tournés vers le sport et les activités culturelles, les seniors font partie d'associations de convivialité, tandis que les 25-64ans s'engagent pour la défense des droits et d'intérêts.

La très grande majorité des associations fonctionne uniquement grâce aux bénévoles (88 %). Le temps qu'ils dédient aux associations représenterait 680 000 emplois à temps plein. Quant au travail des salariés en association, il vaudrait environ 1,3 million d'emplois.

« Points de repère. Les pratiques citoyennes », Les métamorphoses de la société française, Les Grands Dossiers des Sciences Humaines,

n° 44, sept.-nov. 2016.

Doc 7 p. 167 : La famille : un lieu de protection, de spécialisation et d'individualisation

Durkheim (1921) s'inquiétait de l'émergence d'une nouvelle forme de famille, la famille conjugale qui, par son repli sur le domestique, le relationnel et l'affectif, risquait d'engendrer plus d'anomie¹. Dans les années 1950, la perspective fonctionnaliste de Parsons permet de revoir ces critiques de la famille conjugale. Cette dernière constitue un « sous-système » du « système social » particulièrement bien adapté à la société industrielle et nécessaire à sa stabilité. Fondée sur le mariage et la reproduction, cette famille « nucléaire » se caractérise par une spécialisation : abandonnant plusieurs fonctions traditionnelles (éducation, apprentissage des métiers, soins aux personnes âgées), elle se perfectionne dans la socialisation et le soutien affectif des adultes et des enfants et met en avant une forte différenciation des rôles masculin et féminin. [...].

Plus récemment, les chercheurs se sont préoccupés des fonctions de socialisation et des fonctions identitaires de la famille. Au centre de la sphère privée, elle est le temps et l'espace du « cocooning », le lieu du couple et du bien-être, en constituant une contrepartie à un univers social stressant et parfois menaçant. Dans des sociétés de plus en plus morcelés et éclatées, la famille devient le lieu potentiel de construction et de déconstruction des identités personnelles, conjugales, familiales, ethniques et sociales.

A. Quéniart et R. Hurtubise, « Nouvelles familles, nouveaux défis pour la sociologie de la famille », *Sociologie et sociétés*, vol. 30, n° 1, 1998.

1. Situation de moindre respect des règles.

Doc 2 p. 168 : Le processus d'individualisation : l'exemple de vos prénoms

a - Nombre de prénoms nécessaire pour nommer la moitié des naissances

Chaque prénom est de moins en moins donné, mais les prénoms sont de plus en plus nombreux. Ainsi, s'il suffisait des vingt prénoms les plus fréquents pour nommer la moitié d'une classe d'âge en 1946, il en faut près de 240 en 2010. On constate au cours du XX^e siècle une augmentation du nombre de prénoms uniques ou rares, des prénoms qui individualisent mécaniquement les enfants qui les portent.

B. Coulmont, Sociologie des prénoms,

© Éditions La Découverte, coll. « Repères », 2014.

b – Changer de prénom

Ma mère m'a appelée Colette, comme elle. Cela a commencé à être pesant dans les cours d'école des années 1970. C'est alors que j'ai fait les démarches pour changer de prénom, en développant beaucoup d'arguments pour convaincre que ce prénom me faisait du mal, et que tout le monde m'appelait autrement. Aujourd'hui, je m'appelle Sandrine et j'en suis très heureuse. Les modalités [pour changer de prénom] ont été simplifiées et ce serait bien que d'autres puissent en bénéficier.

Sandrine P. (de Poitiers), « Je choisis de ne plus m'appeler Colette »,

lanouvellerépublique.fr, 17 janvier 2017.

Doc 3 p. 169 : L'individualisation : un processus historique fondamental

L'histoire de l'ensemble du monde moderne semblait clairement s'orienter vers la rupture des liens unissant l'individu aux structures communautaires ou associatives (corporations, communautés villageoises, Églises, castes ou rangs) [...]. Pour certains, pour la majorité peut-être, cette rupture constituait une émancipation par rapport à une tradition devenue opprimante. Pour d'autres, plus pessimistes, elle engendrait un nouveau type de société, caractérisé principalement par une morale égoïste et par une vie sociale atomisée. Mais qu'ils considèrent le phénomène comme un progrès ou comme le signe d'une décadence, tous les philosophes [...] s'accordaient pour reconnaître la réalité : ce n'était pas le groupe mais l'individu qu'engendrait l'histoire en marche ; pas la corporation mais l'entrepreneur, pas la classe ou l'État mais le citoyen ; pas la tradition corporative ou liturgique mais la raison individuelle. De plus en plus la société apparaissait comme un vaste ensemble [...] d'électeurs, de commerçants, d'acheteurs, de vendeurs, de travailleurs et de fidèles, c'est-à-dire d'êtres individualisés comme les différents membres d'une population plutôt que comme les parties d'un système [...].

R. Nisbet, *La tradition sociologique*, PUF, coll. « Quadrige », 2012.

Doc 4 p. 169 : L'individualisation des valeurs des Français

a - Individualisation et individualisme

Parmi les tendances lourdes, il faut d'abord noter une forte individualisation, c'est-à-dire une culture de l'autonomie individuelle. Chacun veut être autonome dans ses choix de vie, sans avoir à obéir à des prescriptions morales toutes faites, que ce soit celles d'une religion, de l'État ou même de sa famille pour tout ce qui concerne la vie privée. Chacun veut pouvoir faire ses expériences, se concocter sa petite philosophie pratique, en relativisant ce que disent les maîtres à penser. Pour tout ce qui concerne la vie privée, la demande majoritaire est donc en faveur de législations libérales qui laissent ouverts le maximum de possibles pour les individus. [...]

Mais, attention, l'individualisation n'est pas l'individualisme comme on le dit trop souvent. Celui-ci correspond à toutes les logiques utilitaristes d'action en faveur de son intérêt particulier. L'individualisme est l'opposé de la solidarité. Bien sûr, il y a de l'individualisme dans la société française, même un peu plus que dans la moyenne des pays de l'Union européenne, mais son niveau semble stable et non pas en progression. Et clairement, le fait d'être individualisé ne conduit pas à plus d'individualisme. Le fait de valoriser le « chacun son choix » ne valorise pas le « chacun pour soi ». On peut vouloir être autonomes et faire des choix humanistes et solidaires !

P. Bréchon, « Quelles sont les valeurs des Français ? »,

Les métamorphoses de la société française,

Les Grands Dossiers des Sciences humaines, sept.-oct.-nov. 2016.

Doc 5 p. 170 : Les solidarités mécanique et organique selon Émile

Durkheim

Durkheim fait ressortir deux formes de solidarité sociale. La solidarité mécanique correspond à une société où les individus sont semblables en cela qu'ils partagent tous, d'une même manière et suivant une même intensité, les éléments constituant la conscience commune. Cette société ne connaît donc ni la spécialisation des tâches, ni, par conséquent, celle des individus. La solidarité mécanique repose sur la similitude des éléments constitutifs de la société. À l'inverse, la solidarité organique repose sur la différenciation des tâches et des individus qui les accomplissent ; l'existence de sous-groupes spécialisés à l'intérieur du groupe social donne libre champ à l'individuation, c'est-à-dire à l'existence de l'individu entendu comme source autonome de pensée et d'action. En effet, la spécialisation impose aux individus de se particulariser, ce qui veut dire qu'ils ne partagent plus tous les mêmes croyances et que celles-ci ne s'imposent plus à eux avec la même intensité. Cette moindre prégnance de la conscience commune laisse donc place aux diverses personnalités.

P. Steiner, La sociologie de Durkheim,
La Découverte, coll. « Repères », 2005.

Doc 6 p. 170 : De la solidarité mécanique à la solidarité organique

a - Division du travail et formes de solidarité

Comment se fait-il que, tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société ? Comment peut-il être à la fois plus personnel et plus solidaire ? [...]. Durkheim s'oppose à la théorie économique selon laquelle l'origine du processus [de division du travail] serait tout simplement la recherche du progrès économique. À l'opposé, pour Durkheim, le fait que la division du travail permette l'accroissement des richesses est peu de chose à côté de l'effet moral qu'elle produit. Sa véritable fonction est donc de créer entre les personnes un sentiment de solidarité, de contribuer à l'intégration générale de la société, d'être un facteur essentiel de la cohésion sociale. [...]

« La division du travail varie en raison directe du volume et de la densité des sociétés, et si elle progresse d'une manière continue au cours du développement social, c'est ce que les sociétés deviennent régulièrement plus denses et très généralement plus volumineuses ». Le volume de la société correspond au nombre d'habitants. Mais pour que la croissance démographique engendre la division du travail, il faut qu'elle s'accompagne d'une croissance de la densité matérielle, nombre d'individus sur une surface de territoire donnée, et d'une croissance de l'intensité des échanges entre eux (« densité morale »).

P. Bonnewitz, « De la division du travail social », in M. Montoussé (dir.),
100 fiches de lecture. Économie, sociologie, histoire et géographie
économiques, Bréal, 2016.

Doc 8 p. 171 : Et si la solidarité était la condition au développement de l'individualisme ?

Si les individus ne s'étaient pas dotés d'un système d'assurance à visée universelle, ils seraient restés plus dépendants des protections données par leurs appartenances à des cercles sociaux plus restreints. [...]

Dans les sociétés rurales, par définition plus traditionnelles, les solidarités se développent essentiellement à l'échelon de la famille élargie. Liés à la famille pour leur protection, les individus le sont aussi pour leur reconnaissance, l'identité familiale étant alors le fondement de l'intégration sociale.

Dans les sociétés modernes, les modèles institutionnels de la reconnaissance se sont individualisés. [...] C'est moins le groupe en tant que tel qui fonde l'identité que la juxtaposition de groupes différents – ou de cercles sociaux – qui s'entrecroisent de façon unique en chaque individu. Il s'agit d'un processus historique qui place chaque individu dans une plus grande autonomie apparente par rapport aux groupes auxquels il est lié, mais qui l'oblige à se définir lui-même en fonction du regard d'autrui porté sur lui.

S. Paugam, *Le lien social*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2018.

Doc 2 p. 172 : « Les liaisons numériques : vers une nouvelle sociabilité »

À propos du livre du sociologue français Antonio Casilli, spécialiste des réseaux sociaux : Les liaisons numériques, vers une nouvelle sociabilité (Le Seuil, 2010).

Aujourd'hui, nouer des amitiés, développer des relations professionnelles ou encore constituer un couple passe, pour un nombre croissant d'individus, par Internet.

Pourtant, la croyance ingénue selon laquelle cette technologie serait, par nature, désocialisante persiste. Tout internaute serait-il aspiré dans une « réalité virtuelle » ? Éloigné de son monde, de ses proches, de son corps même, renaîtrait-il dans un cyberspace désincarné ? Ce mythe masque les liens étroits, du réel et du virtuel, et fait fi de l'impossibilité de séparer pratiques sociales et usages informatiques.

Continuer à penser le Web comme un espace qui transcende notre réalité est une erreur d'évaluation lourde de conséquences théoriques et politiques. Car les pratiques informatiques relèvent bien souvent du détournement : les usagers domestiquent les ordinateurs et s'en emparent pour explorer de nouveaux possibles, personnels ou collectifs.

Nourri d'interviews et de témoignages [...], cet ouvrage montre que la sociabilité du Web se combine de manière multiple et complexe avec les liaisons amoureuses ou amicales, les relations de parenté et les rapports de travail. Si cette reconfiguration de notre être en société ne va pas sans risques, elle est aussi porteuse de

surprises : sous le regard du sociologue, le Web invente des modalités neuves et fécondes du lien social.

« Les liaisons numériques : vers une nouvelle sociabilité »,

France culture, Œuvres.

Doc 4 p. 173 : L'ambivalence du numérique : les « fake news »

C'est une « fake news », une fausse information relayée par un député européen [...].

Selon lui, le traité d'Aix la Chapelle que s'apprêtent à signer E. Macron et A. Merkel « livrerait l'Alsace et la Lorraine à une puissance étrangère », à savoir l'Allemagne.

Les réseaux sociaux se sont immédiatement saisis de la rumeur : l'Alsace et la Lorraine vendues à l'Allemagne ? [...]. Selon lui, le traité d'Aix la Chapelle que s'apprêtent à signer E. Macron et A. Merkel, menacerait l'intégrité de ces régions limitrophes. « En quelque sorte l'Alsace repassera sous gestion allemande, affirme-t-il, la langue administrative sera l'allemand. » [...].

Rassurez-vous, c'est faux. [Il] doit le savoir car il a supprimé depuis la vidéo de sa chaîne Youtube et des réseaux sociaux. Il faut dire que les internautes sont nombreux à l'avoir pris au mot et à s'être insurgés de cette soi-disant cession. Le traité d'Aix la Chapelle qui sera signé la semaine prochaine prévoit simplement un renforcement des liens entre la France et l'Allemagne. Les 28 articles du traité sont d'ailleurs consultables en ligne. Aucun ne fait référence à une quelconque cession de l'Alsace ou de la Lorraine.

A. Demuynck, « Cession de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne »,
France Bleu Sud Lorraine, 20 janvier 2019.

Doc 2 p. 174 : Des liens sociaux affaiblis : l'échec des grandes institutions ?

Alors que la ville moderne est par excellence le lieu des mobilités et des brassages sociaux et culturels, elle apparaît aujourd'hui marquée par des processus de clôture sociale. Certains cherchent à faire sécession et à se protéger dans des quartiers privilégiés, d'autres tendent de s'affranchir de la présence quotidienne des pauvres et des immigrés tandis que les banlieues s'enlisent dans une précarité durable et se replient sur elles-mêmes, dans un entre-soi contraint. [...]. De façon plus générale, la légitimité des grandes institutions chargées de la socialisation des individus et des groupes sociaux semble en crise. [...]. Dans le domaine de la protection sociale, la crise semble profonde à un moment où les déséquilibres démographiques suscitent des besoins nouveaux et où des franges nombreuses de la population sont vouées au chômage récurrent, à des emplois incertains et faiblement rémunérés. Ces mutations entraînent également une crise des identités et encouragent à réfléchir sur l'ensemble des liens qui attachent l'individu à la société.

Il ne peut exister de société humaine sans solidarité entre ses membres.

S. Paugam, Le lien social, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2018.

Doc 3 p. 175 : La précarité liée à l'emploi et au travail

Le rapport au travail et le rapport à l'emploi constituent deux dimensions distinctes de l'intégration professionnelle, aussi fondamentales l'une que l'autre. On a défini le type idéal de l'intégration professionnelle comme la double assurance de la reconnaissance matérielle et symbolique du travail et de la protection sociale qui découle de l'emploi. La première condition est remplie lorsque les salariés disent qu'ils éprouvent des satisfactions au travail, et la seconde, lorsque l'emploi qu'il exercent est suffisamment stable pour leur permettre de planifier leur avenir et d'être protégés face aux aléas de la vie. Ce type idéal, qualifié d'intégration assurée, a permis de distinguer [...] [trois autres types d'intégration].

S. Paugam, Le salarié de la précarité, PUF, coll. « Le lien social », 2000.

Doc 5 p. 176 : Les mutations de la famille : des risques d'isolement ?

La famille est de moins en moins une institution normée et peut prendre différentes formes : traditionnelle, monoparentale, recomposée, homoparentale..., les modèles sont désormais multiples. Elle repose dorénavant sur le libre choix, celui de deux individus de se mettre ou non en couple. Le lien qui les unit peut donc se rompre à tout moment, dès que l'amour disparaît, d'autant plus aisément que les femmes ont acquis dans leur grande majorité leur autonomie financière. Rester ensemble ne va plus de soi. Alors que l'on dénombrait moins de 10 divorces pour 100 mariages en 1960, ils dépassent les 40 aujourd'hui.

Les remous qui agitent la famille moderne accroissent donc les risques d'isolement. La taille des ménages s'étant réduite, conséquence non seulement des séparations, mais aussi du plus petit nombre d'enfants, il en résulte une baisse mécanique du nombre de personnes avec lesquelles l'individu a des liens familiaux.

L. Baune, « Le lien social, ciment du vivre ensemble »,

Alternatives économiques, n° 261, septembre 2007.

Doc 6 p. 176 : Lieu d'habitation et ségrégation

La ségrégation spatiale des différentes catégories sociales est une donnée de l'expérience courante : « Dis-moi où tu habites, je te dirais qui tu es ! » [...]. Cette ségrégation opère essentiellement de manière involontaire et aveugle par le mécanisme du coût du logement. Mais elle revêt aussi une dimension volontaire [...]. Les deux types de facteurs se conjuguent pour opposer en définitive ceux qui ont pu choisir leur lieu de résidence à ceux qui n'ont pas eu ce choix et qui ne peuvent généralement pas changer de lieu [...].

De l'un et l'autre de ces espaces varie notamment la possibilité ou non d'accéder aux services et équipements publics [...] qui répondent aux nécessités de la vie quotidienne, élargissent la gamme des commodités offertes ou conditionnent même tout simplement le développement personnel. Les villes sont globalement mieux équipées que les campagnes et, à l'intérieur des villes, les centres que les banlieues [...] particulièrement défavorisées en matière d'équipements culturels et sportifs et de transports en commun. Ce sont ainsi la scolarité des enfants (par le biais de la proximité, de la densité et de la qualité inégales des établissements scolaires), l'accès à l'emploi (selon le dynamisme des bassins d'emploi) tout comme la prévention de certaines maladies (en fonction de la proximité et la nature des équipements sanitaires), l'exercice d'une activité sportive ou culturelle qui se trouvent ainsi inégalement favorisés.

A. Bihl et R. Pfefferkorn, Le système des inégalités,

La Découverte, coll. Repères », 2012.

Cours. Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?

(p. 180-181)

La sociologie étudie la société, et cherche donc à expliquer les phénomènes sociaux et à comprendre les actions sociales des individus et des groupes sociaux et leurs évolutions à long terme.

La construction des liens sociaux : la diversité des professions

L'outil des Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) est une aide précieuse pour les sociologues et les économistes.

La nomenclature est composée de six postes : 1. Agriculteurs exploitants ; 2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise ; 3. Cadres et professions intellectuelles supérieures ; 4. Professions intermédiaires ; 5. Employés ; 6. Ouvriers.

Les PCS sont construites autour de critères structurants : – le statut (indépendant ou salarié) ; – le secteur d'activité (primaire, secondaire ou tertiaire) ; – le métier ; – la taille de la firme (1 et 2) ; – la qualification (3 à 6) ; – la distinction fonction publique/secteur privé (3 à 5).

Les postes ainsi construits aboutissent à des groupes homogènes rassemblant un peu moins de la moitié de la population. Ceux-ci sont fondamentaux parce que le travail, source de revenus et de liens sociaux, est un élément structurant pour les individus dans une société de consommation marquée par le processus d'individualisation.

La construction des liens sociaux : la diversité des liens

Les liens sociaux relient les individus au sein de groupes sociaux : familles, groupes de pairs, univers professionnel, associations et réseaux. Cette diversité permet aux individus d'être solidement rattachés aux groupes auxquels ils appartiennent.

Les liens se matérialisent par une solidarité entre les membres du groupe. Pour Émile Durkheim, les deux notions sont synonymes. La solidarité s'exprime de différentes manières : financière, matérielle ou morale. Ces manifestations du lien social s'expriment au sein de la famille, mais pas seulement.

Chaque ensemble de liens constitue autant de groupes sociaux. Ceux-ci assurent une protection, indispensable pour rester rattaché aux autres, et permettent la reconnaissance, fondamentale pour la construction de l'identité personnelle de l'individu.

L'évolution à long terme : individualisation et domination de la solidarité organique

Les sociétés occidentales sont marquées par un processus d'individualisation : plus autonome et singulière, la personne devient un individu à part entière et non un « simple » élément interchangeable d'un groupe.

Selon Durkheim, loin de s'opposer à la solidarité, l'individualisme est en lien étroit avec la solidarité moderne. La croissance démographique et celle des échanges (urbanisation) entraînent un approfondissement de la division du travail, la solidarité organique domine alors la solidarité mécanique. Alors que cette dernière repose sur la ressemblance des personnes (ce qui n'est possible qu'au sein de groupes restreints), la solidarité organique naît de l'interdépendance entre individus.

L'évolution à court terme : sociabilité numérique et affaiblissement des liens

Les nouvelles sociabilités numériques contribuent aussi à créer des liens sociaux : nouveaux groupes de pairs, voire nouvelles familles. Dans un contexte d'accélération de la mobilité et du temps, elles participent aussi à l'entretien des liens et leur sert de support (univers professionnel, associations et autres réseaux).

L'idée que le numérique est désociabilisant est une prénotion, néanmoins son impact est ambivalent : en fonction des situations et des usages, celui-ci peut aussi bien lutter contre l'isolement que le favoriser.

Le lien social est un processus social. Il peut se produire un affaiblissement (voire une rupture) des liens, souvent progressif (la solidarité tend à maintenir l'individu au sein des groupes) et réversible (quoique plus lent et complexe).

Les principaux facteurs d'altération des liens se renforcent les uns les autres. La précarité isole l'individu et l'isolement rend moins probable un retour au travail (désaffiliation). Les ruptures familiales favorisent l'isolement comme la précarité, et cette dernière fragilise à son tour les liens familiaux. La ségrégation participe directement à l'isolement spatial et à la précarisation.